



Vers un aménagement cyclable en Tunisie

Webinaire « Vélo notre moyen de transport post-confinement ! »

Organisé par l'ADL Kairouan & Vélorution Tunisie .

Plusieurs grandes métropoles mondiales ont introduit des mesures drastiques pour encourager l'adoption du vélo comme moyen de transport hégémonique de la ville, et ainsi inciter les citoyens à l'utiliser couramment pour l'exercice de leurs activités quotidiennes. Parmi ces villes on retrouve : New York, Londres, Séoul, Pékin, Bogotá, Séville, Berlin et plus particulièrement Wuhan en Chine, là où le virus est né, qui comptabilise environ 2,3 millions de déplacements à vélo, représentant plus de la moitié de la part modale des déplacements durant l'épisode épidémique.

- La Tunisie pourrait-elle adopter de telles mesures ? Comment pourrait se faire la transition vers une mobilité cycliste, non polluante et durable ? Quelles seraient les avantages et limites d'une telle transition ?
- Au regard de la conjoncture actuelle et du dé-confinement qu'entreprends le pays, quels seraient les choix politiques à adopter pour instaurer un tel changement de la pratique de la mobilité ? Vers quel modèle de mobilité urbaine voulons-nous aller ?
- Le 5 mai dernier, la municipalité de Tunis a annoncé son engagement à un plan vélo pour s'adapter à ce nouveau mode de vie qui prône hygiène et respect des distanciations sociales et ce via la mise en place d'infrastructures cyclables temporaires. Cela est-il faisable ? La révolution cycliste est-elle possible en Tunisie ?

C'est dans ce cadre que l'Agence de la Démocratie locale Tunisie et l'association Vélorution Tunisie ont organisé une soirée ramadanesque en visioconférence diffusée sur le réseau social Facebook. **Ce fut un merveilleux moment de rencontre et d'échange d'avis entre représentants de la société civile, citoyens, experts et élus locaux.** Ce colloque autour de **la question du vélo** a comme objectif principal d'inciter les jeunes et les citoyens Tunisiens à adopter cette pratique qui peut être bénéfique tant sur le plan individuel que sur le plan collectif, les bienfaits de cette pratique sur la santé, l'économie ou encore l'environnement ont été étalés. Par ailleurs, le deuxième objectif de cette rencontre est de **plaider la cause du vélo auprès des décideurs politiques**, à l'instar des élus et des mairies, et les encourager à

mettre en œuvre des politiques qui n'intègrent pas seulement la construction de pistes cyclables mais aussi veille sur la sécurité des cyclistes (cyclisme urbain).

La soirée webinaire a rendu hommage à Mme Radia Khaled, une femme à vélo décédée récemment dans un accident de la route à la capitale Tunis, une veillée pour créer une piste cyclable pour les usagers a été organisée en sa mémoire.

La conférence a été modérée par **Mme Stéphanie Pouessel**, chercheuse en anthropologie et cofondatrice de Vélorution. Quatre intervenants ont pris part à cette conférence :

M.Hamza Abderrahim, qui a parlé de l'impact du mouvement cycliste sur les preneurs de décisions en sa qualité de cycliste engagé et président de l'association Vélorution Tunisie qui fait partie du mouvement international de la révolution de l'usage du vélo.

M.Hassen Zargouni, expert, Directeur de Sigma Conseil Tunis, qui a souligné le lien entre vélo et économie, en présentant les opportunités et risques de cette pratique et a également insisté sur l'importance **d'orienter les politiques et les stratégies gouvernementales** vers une adoption unilatérale de ce moyen de transport en vertu des plans d'aménagement territorial qui pourrait joindre l'utile à l'agréable, **en alliant transport et activités de loisir**.

"Cette pratique de bien être est en effet un droit humain légitime inscrit dans la constitution, conformément au droit au déplacement". Rajoutant aussi que les autorités locales ne doivent pas délaissier **l'importance de l'usage du vélo dans les plans d'aménagement** conçus pour les nouvelles villes, surtout que la plupart de ces villes Tunisiennes sont plates et convenable pour pédaler. Toujours selon M.Zargouni *"Une balade en bicyclette engendre beaucoup moins de pollution sonore, pollution ambiante et réduit les effets néfastes de l'utilisation de la voiture"*. *"Rouler en vélo est une valeur en soi"* affirme-t-il. En effet, **le déplacement en vélo a certainement un effet bénéfique sur le pouvoir d'achat et les recettes économiques des individus**. A la fin de son intervention M. Zargouni s'est engagé pour mener une étude sur la demande citoyenne de cette pratique afin d'en étudier les besoins, la faisabilité et le coût d'un tel projet.

S'en c'est suivi, l'intervention de **M.Radhouane Bouden**, qui a aussi partagé avec l'auditoire son amour du vélo au travers de son expérience de 25 ans de cyclisme ,d'ailleurs il privilégie le déplacement en vélo pour aller à son travail *"Mise à part l'aspect écologique et ludique de cette pratique, je soigne ma santé et ma poche aussi"* rajoute-il, il a évoqué le rôle que pourrait jouer **la Municipalité de Kairouan pour promouvoir la culture du vélo et en faire une habitude quotidienne des citoyen Kairouanais** en aidant à aménager des pistes cyclables dans leur ville. Il a mentionné également la première piste cyclable de 200m aménagé depuis un an à Kairouan dans le cadre du projet de jumelage avec la Ville de Strasbourg. Il a aussi parlé des futurs projets en perspective dans le cadre de la coopération décentralisée. Il a insisté sur l'importance de plaider et d'intensifier les demandes afin d'appuyer le travail de la municipalité à promouvoir le vélo en ville. *" Kairouan peut devenir l'Amsterdam du Maghreb et même de l'Afrique"* s'exclamât-il, *"elle a tout pour l'être, un climat et un terrain pour la pratique du vélo, les conditions sont favorables"*.

La dernière intervenante **Mme Afaf Zaddem** déléguée de l'Agence de la Démocratie Locale, qui a répondu à la problématique suivante : « comment le vélo pourrait soutenir le développement de la démocratie ? », et a également partagé son expérience personnelle avec le vélo qu'elle pratique depuis son jeune âge. Elle est convaincue que **la Démocratie ne peut avancer qu'avec l'implication des citoyens**, qui devraient s'appuyer sur des mesures adaptées à leurs attentes suivant une logique de concertation. Pour ce faire, les citoyens doivent inéluctablement être une **partie prenante** aux projets dont ils sont les premiers bénéficiaires, e.g : le projet d'aménagements cyclables.

Elle a évoqué l'expérience de l'ADL Tunisie avec la Municipalité de Kairouan et la société civile dans l'organisation des événements autour de l'usage du vélo. Elle porte une attention toute particulière à la pratique du vélo comme une pratique propice à un nouveau mode de vie sain qui s'ancre et évolue progressivement dans les villes tunisiennes avec une **participation considérable des femmes**, qui prennent le devant dans ce mouvement de renouement avec la pratique du vélo.

Elle insiste sur l'importance d'une mutation vers un nouveau mode de déplacement plus commode, plus écologique et plus accessible à tous et cela ne peut pas être réalisé sans un travail de sensibilisation et plaidoyer, d'où **le rôle des associations et de la société civile comme un acteur de changement des mentalités et des perspectives des autorités locales**.

La situation actuelle de déconfinement pourrait être le catalyseur d'un développement rapide de l'adoption du vélo au vue du risque sanitaire que présentent les transports en commun.

Dans le même contexte, nous mettons en exergue une autre initiative en rapport avec l'aménagement du vélo en Tunisie ; il s'agit du **projet AUTREMENT**, dont le lancement est prévu pour le mois juin et qui sera supervisé par un consortium composé de : la ville de Strasbourg, les Municipalités de Kairouan et Mahdia et les Associations ALDA, CODATU, CEREMA, ADL Tunisie et Vélorution.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'ODD 11 (Objectifs de développement durable) qui promeut des **communautés/villes durables** et qui préconise de renforcer **une certaine forme mobilité dite douce** qui anime les villes et leurs confère un autre atout attirant à part celui lié au potentiel historique et archéologique. On pourra y voir ainsi une amélioration du commerce de proximité et un développement des liens sociaux. Ce projet englobe 7 micro-projets à Kairouan et 3 à Mahdia reposant sur une approche participative basée sur la concertation citoyenne. **Il permet également de transposer l'expérience réussie de Strasbourg à un contexte locale et Tunisien.**

Le vélo est vecteur d'une qualité de vie optimale qui facilite les rencontres, le partage et palie aux conséquences que génère l'urbanisation massive à l'exemple de l'isolement et l'individualisme.

Pour conclure, concevoir **des infrastructures cyclables** normées dans les villes Tunisiennes ne pourra se faire du jour au lendemain néanmoins **une telle optique présentera un exploit culturel, économique et environnemental incontournable**. Unissons-nous alors pour une véritable mutation des villes !